



No de résolution
ou annotation

**COMMISSION SCOLAIRE DES GRANDES-SEIGNEURIES
DEUXIÈME SÉANCE ORDINAIRE DU COMITÉ EXÉCUTIF
(2003-2004)
LE 26 AOÛT 2003**

1.00 RECUEILLEMENT

2.00 PRÉSENCES

À LA SÉANCE ORDINAIRE DU COMITÉ EXÉCUTIF DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES GRANDES-SEIGNEURIES TENUE LE 26 AOÛT À 19 HEURES AU 50, BOULEVARD TASCHEREAU À LA PRAIRIE SOUS LA PRÉSIDENTE DE MADAME MICHELINE PATENAUDE-FORTIN ET À LAQUELLE SONT PRÉSENTS :

MMES LISE BEAUCHAMP-BRISSON, ALICE SAVOIE, LINDA ZAGRODNY-CREVIER

MM. GÉRARD BRUCHÉSI, JACQUES CARON, ANDRÉ DUGAS

TOUS COMMISSAIRES FORMANT QUORUM

MME LUCIE LONGTIN, commissaire représentante du comité de parents (secondaire)

M. ROCH THIBAUT, commissaire représentant du comité de parents (primaire)

AINSI QUE :

MMES SUSAN TREMBLAY, directrice générale
CAROLE BLOUIN, directrice générale adjointe

ET :

MME CLAUDE BOIVIN, directrice des Services éducatifs aux jeunes

MM. MAURICE BROSSARD, directeur du Service de l'éducation des adultes et de la formation professionnelle

PIERRE FRANCOEUR, directeur du Service des ressources humaines

PIERRE GASTALDY, directeur du Service des ressources matérielles

CLAUDE HÉBERT, directeur du Service des technologies de l'information et des communications

PIERRE MARCHAND, directeur du Service des ressources financières

GILLES PRESSEAU, secrétaire général

3.00 PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

4.00 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Gérard Bruchési, commissaire,

que les membres du comité exécutif adoptent l'ordre du jour tel quel à savoir :

5.0 AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL PRÉCÉDENT

6.0 ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

6.01 Lecture et approbation des procès-verbaux de la séance du 10 juin 2003 et de la séance extraordinaire du 1^{er} juillet 2003

7.0 SERVICES ÉDUCATIFS AUX JEUNES

7.01 Adjudication d'un contrat d'autobus scolaire – Auger Métropolitain

7.02 Adjudication de contrats de véhicules scolaires de type berline ou familial

7.03 Vente d'un contrat d'autobus scolaire – Auger Métropolitain



No de résolution
ou annotation

**8.0 SERVICE DE L'ÉDUCATION DES ADULTES ET DE LA
FORMATION PROFESSIONNELLE**

9.0 SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

10.0 SERVICES DES RESSOURCES FINANCIÈRES

10.01 Liste des comptes : vérification

11.0 SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES

11.01 École Vinet-Souligny : Ventilation du sous-sol – Appel d'offres #
AO-011-029-03 – Octroi de contrat

11.02 École Fernand-Seguin : Réfection partielle de toiture, phase 1, bassins
4, 5, 6 et 8, Appel d'offres # AO-012-012-03 – Octroi de contrat

11.03 École Jacques-Leber : Réfection de toiture, bassin 7 – Appel d'offres
AO-005-030-03 – Octroi de contrat

11.04 École La Magdeleine : Réfection partielle de toiture – Appel d'offres
#AO-016-007-03 – Octroi de contrat

11.05 École de Formation professionnelle de Châteauguay : Achat de 45
ordinateurs – Appel d'offres #1 – Octroi de contrat

**12.0 SERVICE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DES
COMMUNICATIONS**

12.01 Implantation de la téléphonie IP

12.02 Achat de pièces pour monter des ordinateurs

13.0 SERVICE DE L'INFORMATION

14.0 DÉPÔT DE DOCUMENTS

15.0 LEVÉE DE LA SÉANCE

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5.0 AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL PRÉCÉDENT

Monsieur Pierre Gastaldy, directeur du Service des ressources matérielles, donne les informations demandées concernant le sujet 1 « Compagnies du territoire invitées à soumissionner sur les projets de l'école Piché-Dufrost (toiture) et de l'école Jacques-Leber (toiture) ».

6.0 ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

**6.01 LECTURE ET APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX DE LA
SÉANCE DU 10 JUIN 2003 ET DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE
DU 1^{ER} JUILLET 2003**

C.E.-02357-08-03

- DISPENSE DE LECTURE

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Jacques Caron, commissaire,

que le secrétaire général soit dispensé de faire la lecture du procès-verbal de la séance du 10 juin 2003.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.E.-02358-08-03

- APPROBATION

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Jacques Caron, commissaire,

que le procès-verbal de la séance du 10 juin 2003 soit approuvé tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



C.E.-02359-08-03

No de résolution
ou annotation

- DISPENSE DE LECTURE

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Lise Beauchamp-Brisson, commissaire,
que le secrétaire général soit dispensé de faire la lecture du procès-verbal de
la séance extraordinaire du 1^{er} juillet 2003.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.E.-02360-08-03

- APPROBATION

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Lise Beauchamp-Brisson, commissaire,
que le procès-verbal de la séance extraordinaire du 1^{er} juillet 2003 soit
approuvé tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.E.-02361-08-03

7.0 SERVICES ÉDUCATIFS AUX JEUNES

**7.01 ADJUDICATION D'UN CONTRAT D'AUTOBUS SCOLAIRE –
AUGER MÉTROPOLITAIN**

Madame Claude Boivin, directrice des Services éducatifs aux jeunes,
présente le dossier.

CONSIDÉRANT la Loi de l'instruction publique ;
CONSIDÉRANT la réglementation sur le transport scolaire ;
CONSIDÉRANT la recommandation du Comité consultatif du
transport quant à la procédure d'octroi des contrats ;
CONSIDÉRANT la recommandation des négociateurs de la
Commission ;

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Jacques Caron, commissaire,

que les membres du Comité exécutif adjugent un contrat de transport pour 6
véhicules d'une durée d'un an (année scolaire 2003-2004), pour la somme
de 324 135\$ à la firme Autobus Auger Métropolitain Inc. ;

que la présidente du Comité exécutif et la directrice générale soient
autorisées à signer ledit contrat pour et au nom de la Commission scolaire
des Grandes-Seigneuries.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**7.02 ADJUDICATION DE CONTRATS DE VÉHICULES SCOLAIRES
DE TYPE BERLINE OU FAMILIAL**

Madame Claude Boivin, directrice des Services éducatifs aux jeunes,
répond à des questions.

C.E.-02362-08-03

**ADJUDICATION DE CONTRATS DE VÉHICULES SCOLAIRES
DE TYPE BERLINE OU FAMILIAL - Monsieur Yvon Messier**

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Lise Beauchamp-Brisson, commissaire,

que les membres du comité exécutif adjugent, pour l'année scolaire 2003-
2004, un contrat de transport des élèves pour un (1) véhicule de type berline
à « **MONSIEUR YVON MESSIER** » au tarif de quatre-vingt seize
centièmes de dollar (0,96 \$) le kilomètre.

Que la présidente du comité exécutif et la directrice générale soient
autorisées à signer ledit contrat pour et au nom de la Commission scolaire
des Grandes-Seigneuries.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



C.E.-02363-08-03

No de résolution
ou annotation

**ADJUDICATION DE CONTRATS DE VÉHICULES SCOLAIRES
DE TYPE BERLINE OU FAMILIAL - Madame Francine Rivard**

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Lise Beauchamp-Brisson, commissaire,

que les membres du comité exécutif adjugent, pour l'année scolaire 2003-2004, un contrat de transport des élèves pour deux (2) véhicules de type familial à « **MADAME FRANCINE RIVARD** » au tarif de un dollar et deux centièmes (1,02 \$) le kilomètre.

Que la présidente du comité exécutif et la directrice générale soient autorisées à signer ledit contrat pour et au nom de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.E.-02364-08-03

**ADJUDICATION DE CONTRATS DE VÉHICULES SCOLAIRES
DE TYPE BERLINE OU FAMILIAL - Claude Landry & Fils Ltée**

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Lise Beauchamp-Brisson, commissaire,

que les membres du comité exécutif adjugent, pour l'année scolaire 2003-2004, un contrat de transport des élèves pour trois (3) véhicules de type familial à la firme « **CLAUDE LANDRY & FILS LTÉE** » au tarif de un dollar et deux centièmes (1,02 \$) le kilomètre.

Que la présidente du comité exécutif et la directrice générale soient autorisées à signer ledit contrat pour et au nom de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.E.-02365-08-03

**ADJUDICATION DE CONTRATS DE VÉHICULES SCOLAIRES
DE TYPE BERLINE OU FAMILIAL - Monsieur Réal Boyer**

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Lise Beauchamp-Brisson, commissaire,

que les membres du comité exécutif adjugent, pour l'année scolaire 2003-2004, un contrat de transport des élèves pour trois (3) véhicules de type familial à « **MONSIEUR RÉAL BOYER** » au tarif de un dollar et deux centièmes (1,02 \$) le kilomètre.

Que la présidente du comité exécutif et la directrice générale soient autorisées à signer ledit contrat pour et au nom de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.E.-02366-08-03

**ADJUDICATION DE CONTRATS DE VÉHICULES SCOLAIRES
DE TYPE BERLINE OU FAMILIAL - Cardinal Taxi (1998) Enr.**

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Lise Beauchamp-Brisson, commissaire,

que les membres du comité exécutif adjugent, pour l'année scolaire 2003-2004, un contrat de transport des élèves pour sept (7) véhicules de type familial à la firme « **CARDINAL TAXI (1998) ENR.** » au tarif de un dollar et trois centièmes (1,03 \$) le kilomètre.

que les membres du comité exécutif adjugent, pour l'année scolaire 2003-2004, un contrat de transport des élèves pour un (1) véhicule de type familial agencé pour transporter des chaises roulantes à la firme « **CARDINAL TAXI (1998) ENR.** » au tarif de un dollar et treize centièmes (1,13 \$) le kilomètre plus neuf dollars (9,00 \$) par voyage.



No de résolution
ou annotation

C.E.-02367-08-03

Que la présidente du comité exécutif et la directrice générale soient autorisées à signer ledit contrat pour et au nom de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

ADJUDICATION DE CONTRATS DE VÉHICULES SCOLAIRES DE TYPE BERLINE OU FAMILIAL – Monsieur Roger D'Amour

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Lise Beauchamp-Brisson, commissaire,

que les membres du comité exécutif adjugent, pour l'année scolaire 2003-2004, un contrat de transport des élèves pour deux (2) véhicules de type familial à « **MONSIEUR ROGER D'AMOUR** » au tarif de un dollar et quatre centièmes (1,04 \$) le kilomètre plus treize dollars (13,00 \$) par jour pour chaque véhicule requis aux fins de transporter des élèves sur le territoire de la Communauté urbaine de Montréal.

que les membres du comité exécutif adjugent, pour l'année scolaire 2003-2004, un contrat de transport des élèves pour quatre (4) véhicules de type familial à « **MONSIEUR ROGER D'AMOUR** » au tarif de un dollar et quatre centièmes (1,04 \$) le kilomètre plus un dollar et quatre-vingt-quinze centièmes (1,95 \$) par voyage.

que les membres du comité exécutif adjugent, pour l'année scolaire 2003-2004, un contrat de transport des élèves pour un (1) véhicule de type berline à « **MONSIEUR ROGER D'AMOUR** » au tarif de quatre-vingt quatorze centièmes de dollar (0,94 \$) le kilomètre plus un dollar et quatre-vingt-quinze centièmes (1,95 \$) par voyage.

Que la présidente du comité exécutif et la directrice générale soient autorisées à signer ledit contrat pour et au nom de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

ADJUDICATION DE CONTRATS DE VÉHICULES SCOLAIRES DE TYPE BERLINE OU FAMILIAL – Scober Inc.

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Lise Beauchamp-Brisson, commissaire,

que les membres du comité exécutif adjugent, pour l'année scolaire 2003-2004, un contrat de transport des élèves pour un (1) véhicule de type berline à la firme « **SCOBER INC.** » au tarif de un dollar et trois centièmes (1,03 \$) le kilomètre plus douze dollars et soixante-quinze centièmes (12,75 \$) par jour pour chaque véhicule requis aux fins de transporter des élèves sur le territoire de la Communauté urbaine de Montréal.

Que la présidente du comité exécutif et la directrice générale soient autorisées à signer ledit contrat pour et au nom de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

ADJUDICATION DE CONTRATS DE VÉHICULES SCOLAIRES DE TYPE BERLINE OU FAMILIAL – Monsieur Roger Bélanger

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Lise Beauchamp-Brisson, commissaire,

Formules Municipales, Farnham (Québec) No 5614-A-PSG-O (FLA-786)

C.E.-02368-08-03

C.E.-02369-08-03



No de résolution
ou annotation

que les membres du comité exécutif adjugent, pour l'année scolaire 2003-2004, un contrat de transport des élèves pour un (1) véhicule de type familial à « **MONSIEUR ROGER BÉLANGER** » au tarif de un dollar et huit centièmes (1,08 \$) le kilomètre plus quatre dollars (4,00 \$) par voyage.

que les membres du comité exécutif adjugent, pour l'année scolaire 2003-2004, un contrat de transport des élèves pour un (1) véhicule de type familial à « **MONSIEUR ROGER BÉLANGER** » au tarif de un dollar et deux centièmes (1,02 \$) le kilomètre plus quatre dollars (4,00 \$) par voyage.

Que la présidente du comité exécutif et la directrice générale soient autorisées à signer ledit contrat pour et au nom de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.E.-02370-08-03

ADJUDICATION DE CONTRATS DE VÉHICULES SCOLAIRES DE TYPE BERLINE OU FAMILIAL – Autobus Brosseau & Fils Ltée

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Lise Beauchamp-Brisson, commissaire,

que les membres du comité exécutif adjugent, pour l'année scolaire 2003-2004, un contrat de transport des élèves pour trois (3) véhicules de type familial à la firme « **AUTOBUS BROSSEAU & FILS LTÉE** » au tarif de un dollar (1,00 \$) le kilomètre.

que les membres du comité exécutif adjugent, pour l'année scolaire 2003-2004, un contrat de transport des élèves pour deux (2) véhicules de type familial à la firme « **AUTOBUS BROSSEAU & FILS LTÉE** » au tarif de un dollar et huit centièmes (1,08 \$) le kilomètre plus quatre dollars (4,00 \$) par voyage.

Que la présidente du comité exécutif et la directrice générale soient autorisées à signer ledit contrat pour et au nom de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.E.-02371-08-03

ADJUDICATION DE CONTRATS DE VÉHICULES SCOLAIRES DE TYPE BERLINE OU FAMILIAL – Autocar Delta Ltée

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Lise Beauchamp-Brisson, commissaire,

que les membres du comité exécutif adjugent, pour l'année scolaire 2003-2004, un contrat de transport des élèves pour deux (2) véhicules de type familial à la firme « **AUTOCAR DELTA LTÉE** » au tarif de un dollar et un centième (1,01 \$) le kilomètre plus douze dollars (12,00 \$) par jour pour chaque véhicule requis aux fins de transporter des élèves sur le territoire de la Communauté urbaine de Montréal.

Que la présidente du comité exécutif et la directrice générale soient autorisées à signer ledit contrat pour et au nom de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.E.-02372-08-03

ADJUDICATION DE CONTRATS DE VÉHICULES SCOLAIRES DE TYPE BERLINE OU FAMILIAL – 9072-0103 Québec Inc.

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Lise Beauchamp-Brisson, commissaire,



No de résolution
ou annotation

C.E.-02373-08-03

que les membres du comité exécutif adjugent, pour l'année scolaire 2003-2004, un contrat de transport des élèves pour trois (3) véhicules de type familial à la firme « **9072-0103 Québec Inc.** » au tarif de un dollar et deux centièmes (1,02 \$) le kilomètre plus douze dollars (12,00 \$) par jour pour chaque véhicule requis aux fins de transporter des élèves sur le territoire de la Communauté urbaine de Montréal.

Que la présidente du comité exécutif et la directrice générale soient autorisées à signer ledit contrat pour et au nom de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**ADJUDICATION DE CONTRATS DE VÉHICULES SCOLAIRES
DE TYPE BERLINE OU FAMILIAL – Monsieur Denis Boileau**

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Lise Beauchamp-Brisson, commissaire,

que les membres du comité exécutif adjugent, pour l'année scolaire 2003-2004, un contrat de transport des élèves pour deux (2) véhicules de type berline à « **MONSIEUR DENIS BOILEAU** » au tarif de un dollar et deux centièmes (1,02 \$) le kilomètre plus douze dollars (12,00 \$) par jour pour chaque véhicule requis aux fins de transporter des élèves sur le territoire de la Communauté urbaine de Montréal.

Que la présidente du comité exécutif et la directrice générale soient autorisées à signer ledit contrat pour et au nom de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**ADJUDICATION DE CONTRATS DE VÉHICULES SCOLAIRES
DE TYPE BERLINE OU FAMILIAL – Monsieur Daniel Toupin**

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Lise Beauchamp-Brisson, commissaire,

que les membres du comité exécutif adjugent, pour l'année scolaire 2003-2004, un contrat de transport des élèves pour deux (2) véhicules de type familial à « **MONSIEUR DANIEL TOUPIN** » au tarif de un dollar et deux centièmes (1,02 \$) le kilomètre.

Que la présidente du comité exécutif et la directrice générale soient autorisées à signer ledit contrat pour et au nom de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**ADJUDICATION DE CONTRATS DE VÉHICULES SCOLAIRES
DE TYPE BERLINE OU FAMILIAL – Les Transports Mario Burgoyne**

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Lise Beauchamp-Brisson, commissaire,

que les membres du comité exécutif adjugent, pour l'année scolaire 2003-2004, un contrat de transport des élèves pour quatre (4) véhicules de type familial à la firme « **LES TRANSPORTS MARIO BURGOYNE** » au tarif de quatre-vingt quinze centièmes de dollar (0,95 \$) le kilomètre plus douze dollars (12,00 \$) par jour pour chaque véhicule requis aux fins de transporter des élèves sur le territoire de la Communauté urbaine de Montréal.

Formules Municipales, Farnham (Québec) No 5614-A-PSG-O (FLA-786)

C.E.-02374-08-03

C.E.-02375-08-03



No de résolution
ou annotation

que les membres du comité exécutif adjugent, pour l'année scolaire 2003-2004, un contrat de transport des élèves pour un (1) véhicule de type berline à la firme « **LES TRANSPORTS MARIO BURGOYNE** » au tarif de quatre-vingt quinze centièmes de dollar (0,95 \$) le kilomètre plus douze dollars (12,00 \$) par jour pour chaque véhicule requis aux fins de transporter des élèves sur le territoire de la Communauté urbaine de Montréal.

que les membres du comité exécutif adjugent, pour l'année scolaire 2003-2004, un contrat de transport des élèves pour un (1) véhicule de type berline à la firme « **LES TRANSPORTS MARIO BURGOYNE** » au tarif de quatre-vingt quinze centièmes de dollar (0,95 \$) le kilomètre.

Que la présidente du comité exécutif et la directrice générale soient autorisées à signer ledit contrat pour et au nom de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.E.-02376-08-03

ADJUDICATION DE CONTRATS DE VÉHICULES SCOLAIRES DE TYPE BERLINE OU FAMILIAL – Service de transport Yves Oigny Inc.

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Lise Beauchamp-Brisson, commissaire,

que les membres du comité exécutif adjugent, pour l'année scolaire 2003-2004, un contrat de transport des élèves pour un (1) véhicule de type familial à « **SERVICE DE TRANSPORT YVES OLIGNY INC.** » au tarif de un dollar et un centième (1,01 \$) le kilomètre.

Que la présidente du comité exécutif et la directrice générale soient autorisées à signer ledit contrat pour et au nom de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.E.-02377-08-03

ADJUDICATION DE CONTRATS DE VÉHICULES SCOLAIRES DE TYPE BERLINE OU FAMILIAL – Madame Hélène Veillette

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Lise Beauchamp-Brisson, commissaire,

que les membres du comité exécutif adjugent, pour l'année scolaire 2003-2004, un contrat de transport des élèves pour un (1) véhicule de type berline à « **MADAME HÉLÈNE VEILLETTE** » au tarif de quatre-vingt dix-huit centièmes de dollar (0,98 \$) le kilomètre plus douze dollars (12,00 \$) par jour pour chaque véhicule requis aux fins de transporter des élèves sur le territoire de la Communauté urbaine de Montréal.

Que la présidente du comité exécutif et la directrice générale soient autorisées à signer ledit contrat pour et au nom de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.E.-02378-08-03

ADJUDICATION DE CONTRATS DE VÉHICULES SCOLAIRES DE TYPE BERLINE OU FAMILIAL – Tarso

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Lise Beauchamp-Brisson, commissaire,



No de résolution
ou annotation

que les membres du comité exécutif adjugent, pour l'année scolaire 2003-2004, un contrat de transport des élèves pour un (1) véhicule de type familial agencé pour transporter des chaises roulantes à la firme « **TARSO** », pour desservir l'école Marie-Rivier (5 élèves) au tarif de cent vingt-sept dollars (127,00 \$) par voyage.

Que la direction générale soit autorisée à ajuster ce contrat d'un montant ne dépassant pas vingt dollars (20,00 \$) par voyage, en cas de modifications du nombre d'élèves.

Que la présidente du comité exécutif et la directrice générale soient autorisées à signer ledit contrat pour et au nom de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.E.-02379-08-03

ADJUDICATION DE CONTRATS DE VÉHICULES SCOLAIRES DE TYPE BERLINE OU FAMILIAL – Les Transports Mario Burgoyne

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Lise Beauchamp-Brisson, commissaire,

que les membres du comité exécutif adjugent, pour l'année scolaire 2003-2004, un contrat de transport des élèves pour un (1) véhicule de type familial adapté pour une chaise roulante, à la firme « **LES TRANSPORTS MARIO BURGOYNE** », pour desservir l'école La Magdeleine (1 élève) au tarif de cinquante dollars (50,00 \$) par voyage.

Que la direction générale soit autorisée à ajuster ce contrat d'un montant ne dépassant pas vingt dollars (20,00 \$) par voyage, en cas de modifications du nombre d'élèves.

Que la présidente du comité exécutif et la directrice générale soient autorisées à signer ledit contrat pour et au nom de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Formules Municipales, Farnham (Québec) No 5614-A-PSG-O (FLA-786)

C.E.-02380-08-03

ADJUDICATION DE CONTRATS DE VÉHICULES SCOLAIRES DE TYPE BERLINE OU FAMILIAL – Les Transports Mario Burgoyne

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Lise Beauchamp-Brisson, commissaire,

que les membres du comité exécutif adjugent, pour l'année scolaire 2003-2004, un contrat de transport des élèves pour un (1) véhicule de type familial adapté pour une chaise roulante, à la firme « **LES TRANSPORTS MARIO BURGOYNE** », pour desservir les écoles Pierre-Bédard à Saint-Rémi et Louis-Philippe-Paré à Châteauguay (2 élèves) au tarif de quatre-vingt-cinq dollars (85,00 \$) par voyage.

Que la direction générale soit autorisée à ajuster ce contrat d'un montant ne dépassant pas vingt dollars (20,00 \$) par voyage, en cas de modifications du nombre d'élèves.

Que la présidente du comité exécutif et la directrice générale soient autorisées à signer ledit contrat pour et au nom de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



No de résolution
ou annotation

**ADJUDICATION DE CONTRATS DE VÉHICULES SCOLAIRES
DE TYPE BERLINE OU FAMILIAL – Les Transports Mario
Burgoyne**

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Lise Beauchamp-Brisson, commissaire,

que les membres du comité exécutif adjugent, pour l'année scolaire 2003-2004, un contrat de transport des élèves pour un (1) véhicule de type berline à la firme « **LES TRANSPORTS MARIO BURGOYNE** », pour desservir l'école André Laurendeau, Saint-Hubert (1 élève) au tarif de trente-cinq dollars (35,00 \$) par voyage.

Que la direction générale soit autorisée à ajuster ce contrat d'un montant ne dépassant pas vingt dollars (20,00 \$) par voyage, en cas de modifications du nombre d'élèves.

Que la présidente du comité exécutif et la directrice générale soient autorisées à signer ledit contrat pour et au nom de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.E.-02382-08-03

**ADJUDICATION DE CONTRATS DE VÉHICULES SCOLAIRES
DE TYPE BERLINE OU FAMILIAL – Les Transports Mario
Burgoyne**

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Lise Beauchamp-Brisson, commissaire,

que les membres du comité exécutif adjugent, pour l'année scolaire 2003-2004, un contrat de transport des élèves pour un (1) véhicule de type familial agencé pour transporter une chaise roulante à la firme « **LES TRANSPORTS MARIO BURGOYNE** », pour desservir l'école John F. Kennedy (1 élève) au tarif de soixante-douze dollars (72,00 \$) par voyage.

Que la direction générale soit autorisée à ajuster ce contrat d'un montant ne dépassant pas vingt dollars (20,00 \$) par voyage, en cas de modifications du nombre d'élèves.

Que la présidente du comité exécutif et la directrice générale soient autorisées à signer ledit contrat pour et au nom de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.E.-02383-08-03

**ADJUDICATION DE CONTRATS DE VÉHICULES SCOLAIRES
DE TYPE BERLINE OU FAMILIAL – 9072-0103 Québec Inc.**

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Lise Beauchamp-Brisson, commissaire,

que les membres du comité exécutif adjugent, pour l'année scolaire 2003-2004, un contrat de transport des élèves pour un (1) véhicule de type familial agencé pour transporter des chaises roulantes à la firme « **9072-0103 Québec Inc.** », pour desservir l'école Peter Hall (St-Victor), Montréal (7 élèves) au tarif de cent vingt-huit dollars (128,00 \$) par voyage.

Que la direction générale soit autorisée à ajuster ce contrat d'un montant ne dépassant pas vingt dollars (20,00 \$) par voyage, en cas de modifications du nombre d'élèves.



No de résolution
ou annotation

C.E.-02384-08-03

*Résolution amendée
le 10/02/04
par résolution
C.E. = 02445-02-04
1/2*

Que la présidente du comité exécutif et la directrice générale soient autorisées à signer ledit contrat pour et au nom de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

ADJUDICATION DE CONTRATS DE VÉHICULES SCOLAIRES DE TYPE BERLINE OU FAMILIAL – Service de Taxi Oxford Inc.

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Lise Beauchamp-Brisson, commissaire,

que les membres du comité exécutif adjugent, pour l'année scolaire 2003-2004, un contrat de transport des élèves pour un (1) véhicule de type berline à la firme « **SERVICE DE TAXI OXFORD INC.** », pour desservir l'école Charlevoix, Montréal (1 élève) au tarif de trente dollars (30,00 \$) par voyage.

Que la direction générale soit autorisée à ajuster ce contrat d'un montant ne dépassant pas vingt dollars (20,00 \$) par voyage, en cas de modifications du nombre d'élèves.

Que la présidente du comité exécutif et la directrice générale soient autorisées à signer ledit contrat pour et au nom de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.E.-02385-08-03

7.03 VENTE D'UN CONTRAT D'AUTOBUS SCOLAIRE – AUGER MÉTROPOLITAIN

Madame Claude Boivin, directrice des Services éducatifs aux jeunes, présente le dossier. Madame Susan Tremblay, directrice générale, complète l'information.

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Linda Zagrodny-Crevier, commissaire,

que les membres du Comité exécutif autorisent à procéder, conformément à l'article 44 du contrat liant la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries et la firme « **Autobus Auger Métropolitain Inc.** », à la vente du contrat de 6 véhicules portant les numéros 159, 232, 233, 240, 241 et 242 à la compagnie « **Limocar Roussillon Inc.** ».

ONT VOTÉ POUR : 6 commissaires

ABSTENTION : 1 commissaire

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

8.0 SERVICE DE L'ÉDUCATION DES ADULTES ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

9.0 SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

10.0 SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES

10.01 LISTE DES COMPTES : VÉRIFICATION

Monsieur Pierre Marchand, directeur du Service des ressources financières, présente le dossier. Il n'y a pas de question.

La liste des comptes qui se rapportent à la période commençant le 4 juin 2003 et se terminant le 19 août 2003 est soumise aux membres du comité exécutif pour fins de vérification.



C.E.-02386-08-03
ou annotation

11.0 SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES

11.01 ÉCOLE VINET-SOULIGNY : VENTILATION DU SOUS-SOL – APPEL D’OFFRES # AO-011-029-03 – OCTROI DE CONTRAT
Monsieur Pierre Gastaldy, directeur du Service des ressources matérielles, présente le dossier.

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur André Dugas, commissaire,

de retenir les services de **VENTILABEC INC.** pour la ventilation du sous-sol à l'école Vinet-Souligny au coût de 34 162,43 \$, montant taxes incluses.

ADOPTÉE À L’UNANIMITÉ

C.E.-02387-08-03

11.02 ÉCOLE FERNAND-SEGUIN : RÉFECTION PARTIELLE DE TOITURE, PHASE 1, BASSINS 4, 5, 6 ET 8, APPEL D’OFFRES # AO-012-012-03 – OCTROI DE CONTRAT
Monsieur Pierre Gastaldy, directeur du Service des ressources matérielles, présente le dossier.

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Alice Savoie, commissaire,

de retenir les services de **NORMAN & COLLIE INC.** pour la réfection partielle de toiture, phase 1 bassins 4, 5, 6 et 8, à l'école Fernand-Seguin au coût de 57 167,00 \$, montant taxes incluses.

ADOPTÉE À L’UNANIMITÉ

C.E.-02388-08-03

11.03 ÉCOLE JACQUES-LEBER : RÉFECTION DE TOITURE, BASSIN 7 – APPEL D’OFFRES # AO-005-030-03 – OCTROI DE CONTRAT
Monsieur Pierre Gastaldy, directeur du Service des ressources matérielles, présente le dossier.

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur André Dugas, commissaire,

de retenir les services de **TOITURES ROGER LAPOINTE INC.** pour la réfection de toiture, bassin 7 à l'école Jacques-Leber au coût de 73 385,93 \$, montant taxes incluses.

ADOPTÉE À L’UNANIMITÉ

C.E.-02389-08-03

11.04 ÉCOLE LA MAGDELEINE : RÉFECTION PARTIELLE DE TOITURE – APPEL D’OFFRES #AO-016-007-03 – OCTROI DE CONTRAT
Monsieur Pierre Gastaldy, directeur du Service des ressources matérielles, présente le dossier.

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Lise Beauchamp-Brisson, commissaire,

de retenir les services de **LES ENTREPRISES CHATEL INC.** pour la réfection partielle de toiture à l'école La Magdeleine au coût de 68 094,80 \$, montant taxes incluses.

ADOPTÉE À L’UNANIMITÉ

C.E.-02390-08-03

11.05 ÉCOLE DE FORMATION PROFESSIONNELLE DE CHÂTEAUGUAY : ACHAT DE 45 ORDINATEURS – APPEL D’OFFRES #1 – OCTROI DE CONTRAT
Monsieur Pierre Gastaldy, directeur du Service des ressources matérielles, présente le dossier. Monsieur Claude Hébert, directeur du Service des technologies de l'information et des communications répond à une question. Madame Susan Tremblay, directrice générale, complète l'information.



No de résolution
ou annotation

C.E.-02391-08-03

Formules Municipales, Farnham (Québec) No 5614-A-PSG-O (FLA-786)

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Alice Savoie, commissaire,

de retenir les services de **INFORMATIQUE EBR INC.** pour l'achat de 45 ordinateurs à l'école de formation professionnelle de Châteauguay au coût de 73 500,98 \$, montant avant taxes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

12.0 SERVICE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DES COMMUNICATION

12.01 IMPLANTATION DE LA TÉLÉPHONIE IP

Monsieur Claude Hébert, directeur du Service des technologies de l'information et des communications présente le dossier. Il répond à des questions et présente brièvement le système téléphonique IP. Madame Susan Tremblay, directrice générale, complète l'information.

CONSIDÉRANT qu'il a été décidé par la résolution C.C.-0650-05-01 du 11 mai 2001 de déroger à la politique d'acquisition de biens et services et de retenir les services de la firme Société Réseau Dixon Inc. pour négocier de gré à gré le choix du télécommunicateur de la Commission scolaire pour répondre à ses besoins de téléphonie et de télécommunications pour une période maximale de 20 ans ;

CONSIDÉRANT que nous devons installer le CLSC Jardins-du-Québec sur la téléphonie IP tel que conclu à la résolution C.C.-1240-04-03 ;

CONSIDÉRANT que le choix s'est fait en collaboration avec les représentants de Société Réseau Dixon Inc., du CLSC et de la Commission scolaire ;

CONSIDÉRANT que Télus Systèmes Nationaux Inc. est le plus bas soumissionnaire pour l'acquisition et l'installation des équipements de téléphonie IP ;

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Jacques Caron, commissaire,

d'octroyer un contrat à Télus Systèmes Nationaux Inc. pour l'installation de la première phase de la téléphonie IP, au montant de 93 500,00 \$ plus toutes les taxes applicables sur un montant total de 978 500,00 \$ plus toutes les taxes applicables pour l'ensemble du réseau, ceci pour compléter les installations des établissements Du Tournant et Louis-Lafortune et du CLSC selon l'entente déjà signée.

ONT VOTÉ POUR : 6 commissaires

ABSTENTION : 1 commissaire

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

C.E.-02392-08-03

12.02 ACHAT DE PIÈCES POUR MONTER DES ORDINATEURS

Monsieur Claude Hébert, directeur du Service des technologies de l'information et des communications présente le dossier.

CONSIDÉRANT qu'il y a de nombreuses demandes pour l'acquisition d'ordinateurs en début d'année scolaire ;

CONSIDÉRANT qu'il y aura une période de plus d'un mois d'ici la prochaine réunion du comité exécutif ;

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Linda Zagrodny-Crevier, commissaire,



No de résolution
ou annotation

d'autoriser la direction générale à octroyer des commandes pour répondre aux besoins des services et des établissements.

Ces commandes seront entérinées lors du comité exécutif du 14 octobre 2003.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

13.0 SERVICE DE L'INFORMATION

14.0 DÉPÔT DE DOCUMENTS

C.E.-02393-08-03

15.0 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

À 19 h 43,

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Jacques Caron, commissaire,

que la séance ordinaire du 26 août soit et est levée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Présidente de la séance

Secrétaire général

D:\Textes\CE\2003-2004\Procès-verbaux\2003.08.26.doc